



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pollution chimique en Tunisie

Question au Gouvernement n° 1091

Texte de la question

POLLUTION CHIMIQUE EN TUNISIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Nathalie Oziol.

Mme Nathalie Oziol . À Gabès, en Tunisie, la population étouffe et la France est complice. Depuis septembre, l'hôpital de Gabès voit exploser le nombre de patients pris en charge pour intoxication au gaz. Au moins 310 personnes ont été hospitalisées pour des difficultés à respirer, dont une cinquantaine de lycéens et une trentaine de collégiens. Ces intoxications sont causées par le Groupe chimique tunisien, spécialisé dans la transformation du phosphate, qui rejette des gaz toxiques dans l'atmosphère et entre 10 000 et 15 000 tonnes de déchets chaque jour dans la mer.

La transformation du phosphate permet de produire plusieurs engrais, notamment le DAP 18-46. Où sont exportés ces engrais aux conditions de production désastreuses ? En France, par un groupe industriel français en particulier, le groupe Roullier, dont la filiale Phosphea est implantée sur le site de Gabès. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Or les autorités françaises n'ignorent pas le coût sanitaire et environnemental de ces importations depuis Gabès. En juillet 2017, l'ambassadeur de France en Tunisie a en effet annoncé un soutien au projet de dépollution du golfe de Gabès. Notons au passage que l'ancien ministre des pesticides, Marc Fesneau, a accueilli dans son cabinet l'ancien directeur général de la stratégie de Roullier.

M. Marc Fesneau. Pourquoi tant de haine ?

Mme Nathalie Oziol . Depuis dix ans, la France a laissé la situation empirer.

Des centaines de milliers de personnes ont manifesté à Gabès après la grève générale décrétée par l'Union générale tunisienne du travail. Ces manifestants pacifiques ont été violemment réprimés, comme chaque mouvement de protestation citoyen, politique ou syndical l'est en Tunisie. Avec mon groupe La France insoumise, nous disons notre solidarité avec le peuple tunisien et les victimes de la répression du régime autoritaire de Kaïs Saïed. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Monsieur le ministre des affaires étrangères, pourquoi la France ferme-t-elle les yeux sur l'implication du groupe Roullier à Gabès ? Allez-vous agir pour que la France cesse d'être complice de l'intoxication des sols, des eaux et des habitants en Tunisie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Madame la députée, je vous invite à écouter vos propos. Vous parlez de la Tunisie, mais pour commencer, vous accablez une entreprise française et

vous poursuivez en pointant du doigt le président d'un groupe parlementaire de cette assemblée. Est-ce bien responsable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Les manifestations et le mouvement social qui ont lieu à Gabès en Tunisie pour protester contre la situation environnementale sont une affaire tunisienne,...

Mme Danièle Obono. Nous parlons de l'implication de la France dans cette entreprise !

M. Jean-Noël Barrot, ministrequi n'a pas vocation à être commentée par les autorités françaises.

Mme Nathalie Oziol . Et les importations ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Ces manifestations doivent pouvoir se dérouler en toute liberté et dans le respect des règles de l'État de droit.

Mme Danièle Obono. Et la RSE ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Cependant, je déplore la désinformation diffamatoire produite par *Le Média*, affilié à La France insoumise,...

M. Pierre Cazeneuve . Comme par hasard !

M. Sylvain Maillard . Est-ce que La France insoumise ne ferait pas du lobbying pour un média ?

M. Jean-Noël Barrot, ministrecontre le groupe français Roullier. Cette entreprise produit effectivement des compléments nutritionnels pour animaux et végétaux sur deux sites à Gabès, mais cette activité de transformation ne génère pas de rejets toxiques. Sa politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE) est reconnue par tous localement.

Mme Ségolène Amiot. Qu'en est-il de son devoir de vigilance ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Je vous invite à ne pas vous fier aux diffamations du *Média* et à mieux calibrer vos propos pour n'accabler ni les entreprises françaises ni des membres éminents de cette assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

Mme Danièle Obono. Alors tout va bien ?

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Oziol](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1091

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 décembre 2025